

Dossier : la politique de la ville

1. Synthèse des informations recueillies

Pour ce travail, nous avons effectué d'une part, des entretiens avec des personnes ressources et d'autre part, des recherches documentaires sur le sujet.

La recherche documentaire a été la première étape de notre travail, elle était nécessaire pour que nous saisissons mieux ce qu'était la politique de la ville. Nous avons à notre disposition le discours de Saint-Pierre. Notre réaction a d'abord été la surprise, car ce texte aborde divers axes et les objectifs fixés semblent très difficile à atteindre en si peu de temps. Comme l'a précisé l'une de nos personnes ressources, il s'agit avant tout d'un document symbolique de la présentation de la politique cantonale. Les grandes lignes ont été discutées au préalable à Berne. Ainsi, les possibilités d'action dépendent avant tout du fédéral et non du cantonal. Cependant, ce discours touche le quotidien des gens du canton de Genève.

Nous avons également consulté deux textes de Jacques Donzelot. L'auteur dresse dans son premier texte¹ le constat d'une dérive séparatiste inquiétante : « les minorités ethniques, les oubliés et les enrichis ». Et pour le second texte², que la cohésion sociale recherchée ne découle plus aujourd'hui de la solidarité conçue comme dans la société industrielle. Dans le nouveau contexte économique, il serait indispensable que l'Etat rende les gens capables car la solidarité n'est plus basée ni sur la confiance, ni sur le consentement. Enfin, la brochure « *Mixité sociale et développement de quartier: 5 questions, 5 réponses* » nous a apporté quelques pistes de réflexion en matière de mixité sociale.

Par la suite, nous avons eu un entretien avec Monsieur Medhi Aouda, le secrétaire général adjoint en charge de la politique de la ville. Cet entretien nous a permis de clarifier ce qu'était la politique de la ville. Il s'agit d'une politique de cohésion sociale en milieu urbain. En d'autres mots, l'ensemble des actions que met en place l'Etat pour revaloriser certains quartiers de la ville. Suite à une étude menée par le centre d'analyse territoriale des inégalités sur toute la Suisse, le constat était le suivant : tant à Genève, que dans d'autres villes de Suisse, il existe des quartiers concentrés en gens qui ont des difficultés et Mr. Aouda observe l'apparition de cette concentration et analyse le départ des couches moyennes de certains quartiers. De ce fait, les quartiers se divisent entre ceux qui ont les moyens et ceux qui ne les ont pas. Deux phénomènes sont visibles sur le territoire :

¹ Donzelot J. et Mongin O. (2004), « La ville à trois vitesses ». *Esprit*, (mars-avril 2004)

² Donzelot J. (2006), « Refonder la cohésion sociale ». *Esprit*, (décembre 2006)

- Gentrification : personnes avec de plus en plus d'argent.
- Ghettoïsation : personnes avec de moins en moins d'argent.

Ainsi, les inégalités s'accroissent à Genève et les objectifs poursuivis par la politique de la ville naissent de ce constat. Elle poursuit trois objectifs³ :

- « La réduction des inégalités et la cohésion sociale »
- « La mixité sociale »
- « L'égalité des chances »

Dès 2009, la mise en place d'un dispositif d'observation sur toutes les communes du canton permettait d'identifier les quartiers où les inégalités étaient visibles, cela dans le but d'entreprendre une action.

Ainsi, pour la mixité de la population, la politique de la ville doit agir sur l'accessibilité à l'emploi et agir sur le cadre de vie agréable. Assurément, la vie sociale est un critère fondamental pour les ménages lorsqu'ils choisissent un quartier afin d'y habiter. Medhi Aouda pense que l'argent est peu important pour les classes moyennes dans le choix de leur futur logement. Ces derniers auraient d'autres critères tels que, par exemple : ils préfèrent la campagne à la ville.

En général, les politiques publiques sont organisées soit par publics cibles, par exemple : les jeunes, les personnes âgées, les migrants, les chômeurs, etc. Soit par intérêts, par exemple : la mobilité, le logement, etc. La politique de la ville amène une troisième approche pour mieux saisir la complexité des problématiques sociales d'une ville : il s'agit de **l'approche territoriale**.

Enfin, la mixité sociale représente un enjeu de taille pour la politique de la ville. En effet, comment mettre en lien des personnes d'âges, d'origines, de « classes sociales » différentes et avec des intérêts différents et comment peuvent-ils tous cohabiter ensemble ? Mr. Aouda pense que l'enjeu et la contribution des animateurs socioculturels se situent à ce niveau.

Pour le second entretien, nous avons contacté Mr. Nicolas Hugues⁴, une personne très active dans le milieu associatif à Genève depuis plusieurs années et qui travaille à la FASE. Cet entretien nous a rendus attentives à plusieurs éléments.

Historiquement, l'animation est née d'une volonté citoyenne à Genève et par la suite, elle a été soutenue par une volonté politique et cela a permis la concrétisation

³ Les objectifs cités sont tirés de la présentation PowerPoint faite par Mr. Aouda dans notre cours G8 le 7 juin 2011, p.1.

⁴ N.Hugues est un nom d'emprunt. La personne interviewée souhaite rester anonyme.

de la profession d'animation socioculturelle et la création d'un dispositif sur tout le canton : la FASE. Aujourd'hui, l'ASC⁵ est une politique publique à Genève.

Par conséquent l'animation socioculturelle est complexe dans sa composition et dans son fonctionnement car, comme le dit Mr. Hugues, trois aspects la définissent :

- une approche politique
- une logique citoyenne (les associations)
- une approche technique et institutionnelle (le dispositif FASE) qui doit s'assurer sur le terrain de l'application des choix politiques.

En réalité, l'animation socioculturelle s'organise sur le long terme. Il est vrai que dans notre future profession, les résultats ne sont pas toujours visibles immédiatement et ne sont pas toujours mesurables. Il faut faire preuve de patience pour que des changements soient perçus. La « petite graine » amenée par un animateur dans un quartier en vue de changement, par exemple, peut prendre des années à pousser et ainsi réaliser un changement concret. Cependant, la politique de la ville doit poser des objectifs et aimerait des résultats dans les quatre ans, convenus selon la configuration du conseil. L'approche institutionnelle pourrait se donner du temps pour réaliser et concrétiser les actions sur le terrain mais les institutions sont financées par l'Etat. C'est pourquoi ce dernier impose des échéances dans la réalisation d'actions et exige des résultats.

Finalement, nous avons discuté de ce sujet avec Mr. Roland Junod. Il a abordé plusieurs points intéressants pour notre réflexion. Le cadre de vie est essentiel pour rester en bonne santé. En effet, selon l'OMS « La santé est un état de complet bien être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en l'absence de maladie ou d'infirmité. ». Dans cette perspective, l'environnement des personnes (donc le quartier) est à prendre en compte pour le bien être des personnes. De plus, selon Mr. Junod, « avoir le sentiment d'appartenir à son quartier est important, car appartenir au quartier veut dire aussi que l'on existe au monde. C'est-à-dire en-dehors du travail et de la famille. ».

2. Contexte socio-économique

Il est important de prendre conscience que la politique de la ville est influencée par le contexte socio-économique de Genève. Ce dernier est directement lié à la mondialisation et aux changements qu'elle amène dans nos sociétés occidentales. Les problématiques suivantes sont très actuelles: chômage pour les jeunes, vieillissement de la population, jeunes sans formation, exclusion, isolement, discrimination, désolidarisation entre individus, aucune responsabilité collective. Pour bien saisir les problématiques des personnes, il faut faire l'effort de les

⁵ ASC : abréviation pour l'Animation socioculturelle

contextualiser. C'est-à-dire : prendre le temps de les analyser à un niveau individuel (micro), dans la famille ou le quartier. Et aussi de les placer à un niveau bien plus large (macro), en prenant compte la mondialisation et son système économique qui a des conséquences pour les individus.

La Mondialisation selon Jacques Danzelot est définie comme : « l'ère de la délocalisation, du capitalisme, de l'immigration planétaire des pauvres vers les pays riches et de l'émigration des riches vers les pays pauvres où ils profitent d'une moindre redistribution sociale. ». Cette question et ses conséquences vont au-delà de nos frontières helvétiques. On constate une perte de solidarité entre les gens, tant dans les pays pauvres que dans les pays riches. En effet, l'individu, chacun à son échelle, doit faire face à la concurrence mondiale. Une énorme pression pèse sur ses épaules et il n'a pas le droit à l'erreur car lui seul est responsable de son échec. La mondialisation véhicule l'idée que l'individu existe non pas par ce qu'il EST, mais bien par ce qu'il FAIT. Dans ce manque de solidarité, l'individu ne se sent plus « appartenir » à la société ! Selon Danzelot, « la concurrence défait la cohésion sociale, ce qui affaiblit la société qui doit faire face à la concurrence mondiale. ».

La cohésion sociale est une expression floue, emprunté à toutes les sauces (politiques sociales, participation démocratique des citoyens, etc.). Mais c'est une notion très actuelle, bien que cette expression existe depuis le 19^{ème}. A cette époque, la cohésion sociale et la solidarité entre individus reposaient sur le sentiment d'appartenance à une classe sociale (ouvrière, bourgeoise, etc.) et l'Etat était le régulateur des conflits qui pouvaient surgir à différents niveaux et diminuait les inégalités entre les couches sociales. Aujourd'hui, nous l'endons comme la nécessité d'intégrer les différentes catégories sociales et ethniques qui composent la vaste mosaïque de la société. C'est pourquoi les animateurs ont un rôle à jouer dans la cohésion sociale et comme le souligne Mr. M. Aouda : « l'animation socioculturelle est l'outil fondamental reconnu par l'Etat pour la cohésion sociale ».

3. Mise en liens des informations et de l'argumentation renforcée par positionnement du métier de l'ASC en politique de la ville

Il est vrai que l'animation socioculturelle peut se définir de mille façons. Dans nos cours également, nous ne cessons de la redéfinir.

Selon Joël Goldstein⁶, « l'animateur est celui qui coordonne des compétences et des énergies ». Cela peut se faire au niveau d'une petite institution, d'une maison de quartier ou même de tout un quartier. Cela peut être extrêmement différent. Mais l'un des rôles de l'animateur est d'accompagner les gens afin qu'ils mènent à bien leurs projets.

L'animateur socioculturel, qui obtient un Bachelor, a suivi une formation qui comprend une partie théorique et une partie pratique. Ainsi, la société est en droit

⁶ Directeur de l'EMS « Les Marronniers », intervenu lors de nos cours dans le module E6 le 9 juin 2011.

d'attendre plus de lui. D'attendre qu'il intervienne dans des situations toujours plus complexes.

En collaboration avec la politique de la ville, nous défendons que l'animateur socioculturel ait un rôle à jouer au niveau du diagnostic social. Une étape importante et essentielle pour saisir la dynamique d'un quartier, les potentialités et les besoins des habitants. L'animateur est celui qui va s'immerger dans l'environnement des habitants et ainsi, il peut rendre compte aux politiques de ce qui se joue dans le quartier. Il est en mesure de faire des liens entre le domaine politique et la réalité vécue au quotidien par les habitants.

C'est pourquoi, il nous semble que la politique de la ville visant l'aménagement de l'espace urbain, ne peut pas se passer des animateurs socioculturels et vice versa. En effet, sur la base des constats faits par les animateurs dans les quartiers, la politique de la ville peut mettre en place des passerelles, des liaisons avec le centre ville, agir sur les transports ou les espaces publics d'un quartier pour améliorer la dynamique d'un quartier. Il est vrai que l'isolement spatial renforce l'isolement social. Par conséquent, il est nécessaire de promouvoir la mobilité physique des personnes, et par là, intégrer le quartier dans la ville. Mais cela ne fait pas tout ! Pour mener cette politique à bien, l'animateur socioculturel, en plus du diagnostic social, a un rôle clé à jouer dans les quartiers. En effet, il est nécessaire aussi de multiplier les possibilités participatives pour les habitants. Cela implique la création de liens sociaux, l'investissement des espaces publics et l'animateur peut soutenir les projets qui viennent des habitants.

4. Positionnement personnel

Un enjeu actuel pour l'animation réside dans l'inégalité croissante entre les gens. En effet, pour citer Nicolas Hugues : « Aujourd'hui, l'animation glisse de situations de prévention vers des situations de réparation ». Nous nous posons la question suivante : est-ce que l'animateur est réduit à être un « régulateur social » ? Les maisons de quartier situées dans des quartiers sensibles à Genève, sont-elles un moyen pour que les tensions sociales s'apaisent et que les choses n'explorent pas ? Dans ce sens-là, nous pensons que l'animation fait de la « réparation ».

Ou, dans un autre sens, est-ce que le rôle de l'animation est d'encourager ce qui va bien dans la société et de signaler ce qui va mal ? Dans ce cas, nous pensons que les animateurs sont des militants qui développent des initiatives en vue de changements et mobilisent les acteurs potentiels tels que les commerçants, les habitants, les administrations et les communes. Le sens donné à l'animation peut être touché et modifié par les choix politiques.

L'animateur est créatif et va à la rencontre de ceux qui sont isolés, marginalisés. La mixité sociale est un élément à prendre en compte mais il en existe beaucoup d'autres. C'est l'idée du quartier où il fait bon vivre malgré le fait qu'il soit défavorisé. Les activités sportives, culturelles, de loisirs ou autres font partie de la dynamique de

quartier dont l'animateur est garant, car il ne s'agit pas juste d'une cité dortoir mais d'un espace de vie qui se veut convivial.

Nous pensons également que l'espace associatif a un rôle à jouer dans l'amélioration de la vie quotidienne. En effet, l'associatif à long terme forme des citoyens avertis, alertes et investis, ce qui est un plus pour la société. Cependant, les choix politiques ne favorisent pas le milieu associatif car ce dernier a besoin de temps et les communes et les politiques ne lui en laissent pas. C'est pourquoi, nous pensons que l'animateur socioculturel est amené à défendre l'associatif.

Dans ce sens, Monsieur Hugues proposait de mettre en place dans le cursus de formation de l'HETS un module associatif afin que les étudiants soient sensibilisés à cette thématique. Il est vrai que dans notre formation, le milieu associatif est abordé mais de manière très succincte. Nous sommes conscientes que l'association est avant tout un regroupement spontané de citoyen. Nous ne voulons pas que cette spontanéité disparaisse et que le monopole de l'associatif revienne aux animateurs. Cependant, il serait intéressant de l'approfondir. Ce module pourrait transmettre l'importance de ce thème aux animateurs socioculturels. Leur rôle est aussi celui de mobiliser les gens en vue d'un changement et le module pourrait leur apporter les compétences et les outils nécessaires à l'action. Au travers de l'action associative, les animateurs seraient les porteurs d'une pensée où rien n'est acquis et tout peut changer.

5. Conclusion

Durant cette recherche, nous avons récolté des avis divergents sur la question du rôle de l'animation socioculturelle dans la politique de la ville. D'une part, selon le secrétaire adjoint en charge de la politique de la ville, les animateurs devraient être satisfaits, car l'animation socioculturelle est reconnue par l'état comme un outil nécessaire à la cohésion sociale. Mais d'autre part, les gens de terrain semblent mécontents des effets de cette reconnaissance du métier. En effet, celle-ci implique de nouvelles mesures pour le terrain qui doit atteindre des objectifs mesurables dans un laps de temps défini. Par conséquent, les conditions de travail pour les animateurs se voient modifiées. Le manque de temps et de moyens sont une réalité du terrain et la politique de la ville l'entend comme des revendications de la part des animateurs. La politique de la ville veut encourager les professionnels à contextualiser leur pratique tout en respectant les délais imposés. Les animateurs quant à eux se sentent pressés et ils souffrent de ne pas être entendus. De plus, les actions de ces derniers ne sont pas toujours reconnues, car les résultats peuvent être peu visibles. Ils craignent également que cette politique ne leur laisse pas un espace créatif suffisant.

Ayant pris conscience de la tension entre le terrain qui a besoin de temps et la politique de la ville qui n'a pas le temps, nous nous questionnons sur les possibilités de combiner ces deux manières de fonctionner ? La politique de la ville doit travailler main dans la main avec les animateurs socioculturels. Il semble qu'il y ait des efforts

à faire de part et d'autre pour arriver au-delà d'une politique d'aménagement des espaces urbains à une véritable politique de création de liens sociaux. Cette politique débute avec chaque citoyen, qui à son échelle à la responsabilité de sortir de sa bulle pour s'ouvrir à l'autre, pour connaître son voisin de palier, les commerçants de son quartier, etc. En effet, nous pensons que c'est impératif que les habitants se connaissent entre eux afin d'assurer une cohésion sociale et la convivialité au quotidien. L'animateur socioculturel peut encourager l'échange entre individus à travers divers projets. L'offre culturelle et les loisirs doivent rester accessibles et doivent se développer même en périphérie des villes pour multiplier les possibilités de rencontre entre les individus.

Cependant, dans les communes périphériques à la ville, il n'y a pas toujours les infrastructures nécessaires pour une certaine cohésion sociale. Que faire pour ces communes qui ne peuvent pas engager des animateurs ? Existe-t-il des moyens alternatifs ? La création d'emplois communautaires par exemple, qui permettent la rencontre des gens. Une action pour nettoyer les espaces verts du quartier par exemple ?

Pour conclure, il nous semble que l'animation socioculturelle est une vaste profession, et même si elle doit fonctionner dans un cadre, il existe une multitude de possibilités. Peut-être n'exploitons-nous pas à fond les potentialités du métier ? Nous invitons chacun de vous, chers lecteurs à être créatif en tant qu'animateur socioculturel mais aussi autant que citoyen. Inventez toujours de nouvelles méthodes d'interventions ! Allez vers toutes populations confondues et engagez-vous sur des terrains encore peu exploités. L'animateur est un artiste et son art ne connaît pas de limite !

Bibliographie

Brochure :

1. Schulte-Haller, M. *Mixité sociale et développement de quartier: 5 questions, 5 réponses*, pps 9-18.

Message :

2. Message de M. Charles Beer, Président du Conseil d'Etat, en charge du Département de l'Instruction publique, au Conseil de la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe). Décembre 2007.

Article de loi :

3. Nouveau droit pénal des mineurs : collaboration entre la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe), le Service de protection des mineurs (SPMI) et le Tribunal de la Jeunesse (TJ). Juin 2008.

Revue :

4. Lafore, R. (2010). « Le rôle des associations dans la mise en œuvre des politiques d'actions sociales ». *Informations sociales*, (n°162).
5. « Le développement social local ». *Recherche sociale*, (n°185).
6. Donzelot J. et Mongin O. (2004), « La ville à trois vitesses ». *Esprit*, (mars-avril 2004)
7. Donzelot J. (2006), « Refonder la cohésion sociale ». *Esprit*, (décembre 2006)